

JE M'INFORME PANDÉMIE COVID-19



Point sur la situation au CHSLD Michèle-Bohec au 12 mai 2021

Développements récents

Le CHSLD Michèle-Bohec n'est plus en éclosion pour la COVID-19. Les autorités de la santé publique ont décrété la levée de l'éclosion dans l'établissement.

Nous continuons d'effectuer une surveillance quotidienne des résidents, de maintenir rigoureusement et d'ajuster les mesures en place pour assurer la sécurité de tous et éviter une transmission éventuelle.

Les mesures du palier d'alerte ÉCLOSION sont maintenant levées et nous retournons en palier d'alerte ROUGE.

Directives applicables pour le niveau de palier d'alerte 4 - ROUGE

Personnes proches aidantes qui apportent une aide ou un soutien significatif

Visites humanitaires

À l'intérieur du milieu dans la chambre	Permis Maximum 1 personne par période de 24 heures
À l'intérieur du milieu dans les espaces communs (salon, salle à manger, etc.)	Non permis Sauf pour circuler vers la chambre ou accompagner le résident dans le cadre d'un programme de marche, en respectant la distanciation physique de 2 mètres
Sur le terrain du milieu de vie (balcon)	Permis Maximum 1 personne à la fois en respectant la distanciation physique de 2 mètres
Visiteurs	<u>Non permis</u>

¹ NOTE IMPORTANTE : Le calcul des cas positifs est cumulatif pour la 2^e vague. Il inclut le nombre de décès et le nombre de résidents rétablis. Les cas chez nos employés sont calculés à part, mais de la même façon que pour les résidents.

Directives applicables pour le niveau de palier d'alerte 4 – ROUGE (suite)

Autres personnes provenant de l'externe <ul style="list-style-type: none">• Personnel de l'externe pour des activités de loisirs (récréologie, musicothérapie, zoothérapie, chansonnier, etc.)• Personnel engagé par le résident ou les proches (ex : dame de compagnie)• Travailleurs pour la construction, la rénovation ou la réparation• Nettoyage des vêtements des résidents par les familles	<u>Non permis</u>
<ul style="list-style-type: none">• Services de coiffure• Bénévoles• Professionnels hors établissements (dentistes, orthésistes, podologue, etc.)• Membres des comités des résidents (CHSLD)• Livraison pour les résidents (nourriture, achats) et biens apportés par les familles*	Permis *Permis avec mécanisme sécuritaire pour la livraison (<u>voir les détails à la page suivante</u>)
Professionnels réguliers de l'équipe interdisciplinaire (physiothérapeute, travailleuse sociale, nutritionniste, éducatrice spécialisée)	Permis

Attention, le port du masque et de la protection oculaire doit être maintenu pendant toute la durée de votre visite.

Une personne proche aidante qui ne respecterait pas les règles et directives précisées dans notre trousse ou celles de la santé publique pourrait se voir retirer l'accès.

Que faites-vous pour que le CHSLD soit aussi sécuritaire que possible?

Depuis le début de la pandémie, nous avons appliqué toutes les mesures sanitaires préconisées par le MSSS et l'Institut national de santé publique et même davantage. Également, nous nous ajustons continuellement aux mesures spécifiques à nos établissements.

Zones chaudes, tièdes et froides

Les résidents touchés sont placés dans une section dédiée d'une unité, qu'on appelle « zone chaude », pour éviter qu'ils ne transmettent le virus aux autres résidents. Les résidents soupçonnés d'être porteurs sont placés en isolement dans une zone dédiée appelée « zone tiède » jusqu'à ce qu'on obtienne les résultats des tests. Selon le nombre de cas dans l'établissement, il se peut qu'il y ait des zones chaudes et froides à chaque étage. Les zones sont clairement séparées et le personnel affecté à la zone chaude ne peut travailler que dans cette zone.

Livraison pour les résidents

Les livraisons de nourriture ou de biens sont permises sous certaines conditions. Tout contenant et emballage doivent être désinfectés soigneusement à l'arrivée ou mis en confinement pendant 24 heures.

Nous vous demandons, avant de venir, d'appeler la réceptionniste **entre 08h30 et 12h00 et de 13h00 à 16h00 du lundi au vendredi : 450 970-3330**, pour vous assurer **d'avoir un rendez-vous** et ainsi éviter les rassemblements. Une personne à la fois pourra entrer et venir faire le dépôt des objets apportés selon les modalités de l'établissement.

Rencontre virtuelle avec les résidents

Pour les personnes qui ne sont pas proches aidantes, vous pouvez communiquer avec votre proche en communiquant avec loisirs.blainville@groupeasantearbec.com pour fixer un rendez-vous, selon la condition de santé du résident. Prendre note que chaque appel sera d'une durée maximale de 15 minutes.

Qualité des soins et des repas

Les mesures en place ainsi que les protocoles reliés au COVID-19 changent évidemment la dynamique de l'établissement. Par contre, les résidents sont soignés comme il se doit et notre cuisine fonctionne comme à l'habitude. Il se peut cependant que nos façons de faire habituelles soient adaptées afin de nous conformer à la directive de distanciation physique. Nos gestionnaires, notre personnel soignant et nos employés de soutien redoublent d'ardeur pour assurer un service professionnel malgré les circonstances.

Ligne info-familles

La ligne info-familles est **en fonction du lundi au vendredi de 9 h à 17 h : 514 820-7303**. C'est la façon la plus facile de nous joindre pour que nous puissions répondre rapidement à vos questions.

Il est important de noter que les personnes qui répondront à vos appels n'auront pas nécessairement les réponses à toutes vos questions, mais elles s'assureront que quelqu'un puisse vous rappeler plus rapidement que si vous laissiez un message dans une boîte vocale de l'établissement.

Merci pour votre soutien

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions auxquelles vous ne trouvez pas réponse ici. Nous vous remercions de votre soutien et de votre compréhension en ces temps difficiles.

Prendre note que le communiqué sera mis à jour seulement si la situation change et vous en recevrez une copie à ce moment par courriel et il sera publié sur notre page Facebook et notre site Web.